

CHARTRE D'ENGAGEMENT ACCESSIBILITÉ PSH

HELENE PARSEGHIAN

BILAN DE COMPÉTENCES

Juillet 2024

PARTIE 1 – LE CONTEXTE

L'accessibilité des personnes en situation de handicap s'impose à tous depuis la loi pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées n° 2005-102 du 11 février 2005.

En France, 5 % des PSH sont des personnes en situation de handicap moteur, 80 % des handicaps sont invisibles, 85 % des handicaps surviennent après 16 ans et 85 % des situations de handicap ne nécessitent pas d'aménagements importants.

PARTIE 2 – LES OBJECTIFS

Le centre de bilan de compétences Hélène Parseghian s'engage en faveur de l'inclusion et de la reconnaissance et de la prise en compte effective des besoins spécifiques de chacun et particulièrement des personnes en situation de handicap.

L'objectif est de promouvoir une culture de l'accueil et de l'inclusion afin de garantir l'égalité d'accès à tous dans le déroulement de la prestation.

PARTIE 3 – LES ENGAGEMENTS

En tant que centre de bilan de compétences, l'entreprise Hélène Parseghian s'engage à :

- Accueillir sans discrimination toute personne disposant des prérequis exigés conformément à la loi :

Le centre de bilan de compétences Hélène Parseghian accueille de façon personnalisée toute personne sollicitant ses services. La séance de présentation gratuite et sans engagement vise à évaluer les besoins spécifiques des bénéficiaires et discuter des aménagements ou des adaptations à mettre en œuvre. Si l'échange conclu sur une incompatibilité insurmontable entre le projet du bénéficiaire, ses besoins spécifiques et les aménagements possibles, celui-ci sera réorienté vers un centre adapté au bénéficiaire et identifié par l'entreprise Hélène Parseghian.

- Adopter une démarche inclusive en amont et en aval de la conception des bilans de compétences :

La démarche inclusive présente dès la mise en œuvre de la plateforme numérique a permis la création d'un site internet et d'une LMS d'ores et déjà accessible au plus grand nombre (Polices supérieures à 14, Absence d'alignement du texte, Zoom 200 % correct, H1-H2-H3 vérifiés, URL de chaque page rédigé, Étapes du bilan marquées, tutoriels clairs, consignes simples, etc). La consultante en bilan de compétences est disponible et joignable par e-mail ou téléphone en dehors des séances et pendant toute la durée du bilan afin de répondre à toute difficulté, tout besoin ou à toute nouvelle demande spécifique au cours du bilan.

- Adapter les activités et supports de bilan de compétences pour répondre au mieux aux besoins spécifiques :

Si la progression générale du bilan et la posture de l'intervenante reste identiques pour tous, un équilibrage personnalisé des durées des séances et des temps asynchrones est systématiquement proposé aux personnes exprimant un besoin particulier. Le large éventail d'activité à la disposition du centre de bilan de compétences Hélène Parseghian garanti un choix de support personnalisé et adapté à chacun.

- Garantir par la veille informationnelle et la formation continue la sensibilisation et la préoccupation de la structure pour l'accueil des PSH :

L'entreprise Hélène Parseghian se donne les moyens d'améliorer régulièrement l'accessibilité à son site internet, à sa plateforme numérique ainsi qu'à ses supports et outils. Une veille active sur les ressources et innovations en matière d'accompagnement des personnes en situation de handicap est effectuée avec pour objectif de garantir l'amélioration continue de la prestation et la montée en compétence de l'intervenante.

- La désignation d'un référent Handicap :

En tant que travailleur indépendant, Hélène Parseghian est le référent handicap de la prestation : monsensdelavenir@gmail.com / +39 329 675 87 50